ville de meylan

VERS DES QUARTIERS APAISES
Comment repenser les circulations sur les avenues Vercors et Granier ?

Réunion d'information
11 octobre 2022

Vos élus

Philippe CARDIN
Maire de Meylan

Antoine JAMMES
Adjoint délégué à l'urbanisme et aux mobilités

Les objectifs

1. Améliorer le **cadre de vie,** la qualité de l'**air** et la place de la **nature** en ville
2. Réduire la vitesse et **améliorer la sécurité** de tous les modes de déplacement
3. **Partager l'espace public** en faveur des mobilités actives et des transports en commun
4. Préserver les accès automobiles aux **habitations, commerces et services**
5. Prendre en compte **l'arrivée de nouveaux habitants et travailleurs** dans le secteur

Les objectifs

Améliorer le **cadre de vie,**

la qualité de l'**air**

et la place de la **nature** en ville

- Diminuer la pollution
- Diminuer le bruit
- Végétaliser
- Lutter contre les îlots de chaleur

Les objectifs

Réduire la vitesse et **améliorer la sécurité**

de tous les modes de déplacement

- Conforter/accentuer le dispositif ***Métropole apaisée*** (axes de circulation à 30km/h) pas assez efficace

- Sécuriser les **traversées piétonnes de ces deux avenues** (par exemple sur les trajets écoles-équipements sportifs)

Les objectifs

Réduire la vitesse et **améliorer la sécurité**

de tous les modes de déplacement

Le dispositif *Métropole apaisée* à Meylan : un **système à conforter**

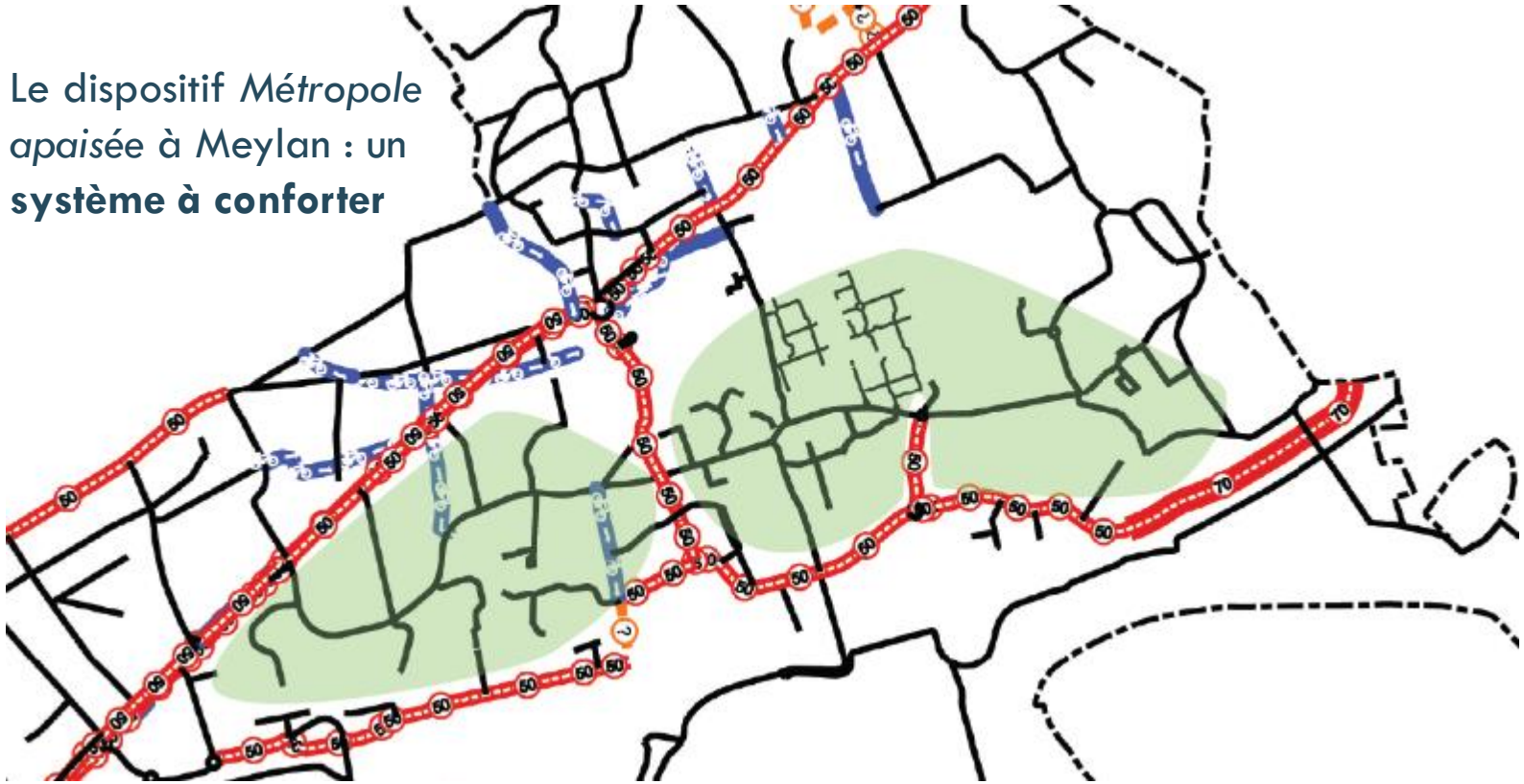

Les objectifs

Partager l'espace public en faveur des **mobilités actives** et des **transports en commun**

- La ligne de bus C1 : **structurante** à la fois sur le **territoire métropolitain** et au niveau **communal / local**

- Les aménagements des espaces publics datent : ils doivent aujourd'hui faire la **part belle aux modes actifs : pistes cyclables, trottoirs et traversées**

- **Ce qui est déjà acté** : abandon du site propre en dehors de Verdun, suppression de la fourche par la construction d'une nouvelle voie

Les objectifs

Préserver les **accès automobiles**
aux habitations, commerces et services

- Le **trafic de transit** (véhicules qui passent sur Vercors-Granier pour aller au-delà) **représente 30 à 40 % du trafic** (environ 11 000 véhicules par jours ouvrés sur l'axe)

➢ Il y a un intérêt à privilégier les avenues Vercors-Granier pour de la **desserte locale** (habitants, commerces et services)

Analyse du trafic de transit

Source : Etude de circulation ABTOO 2014
nb : absence d'élément dans le modèle macroscopique à cette échelle

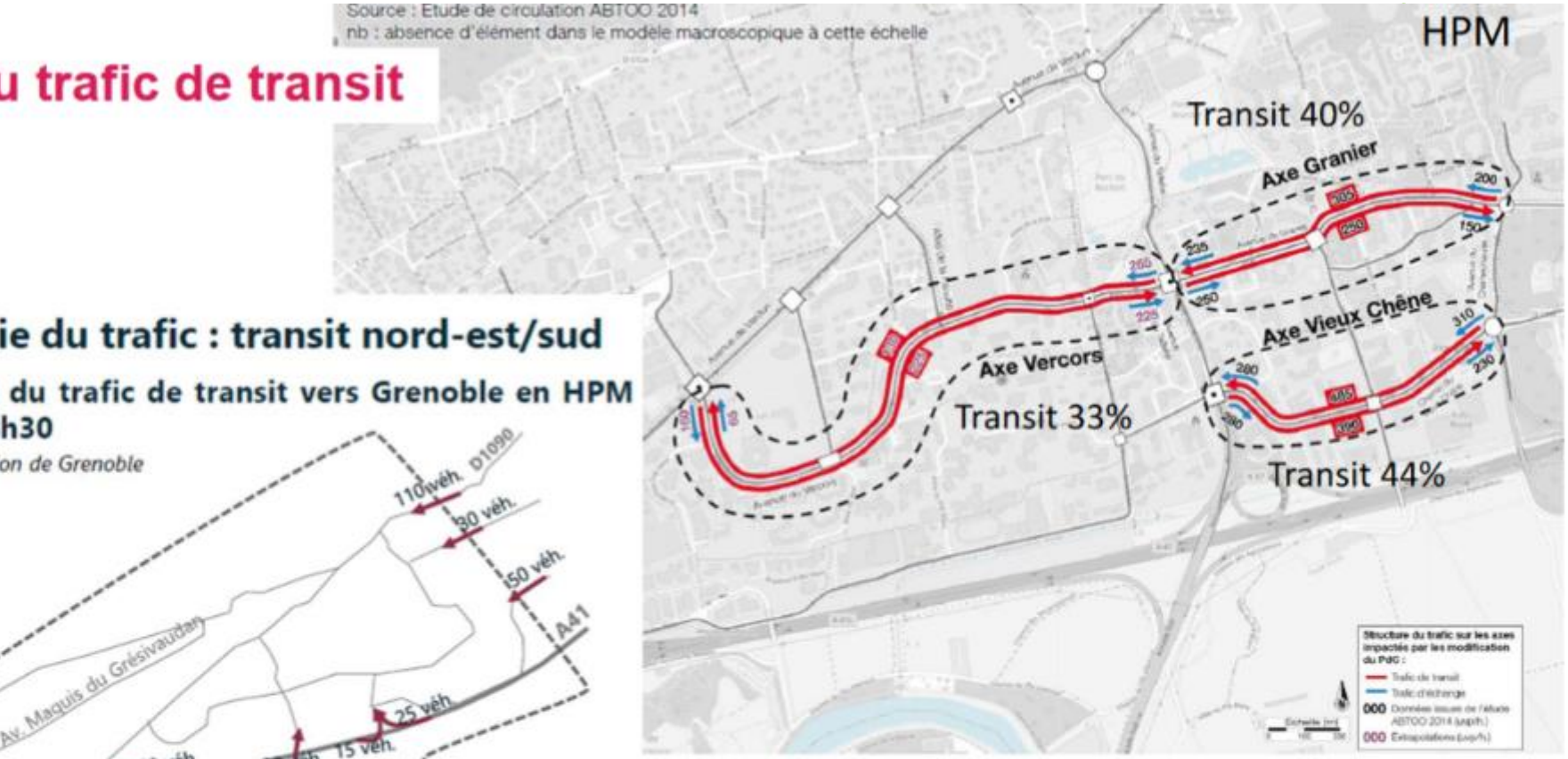

Typologie du trafic : transit nord-est/sud

Détails du trafic de transit vers Grenoble en HPM 7h30-8h30

Trafic de transit en direction de Grenoble

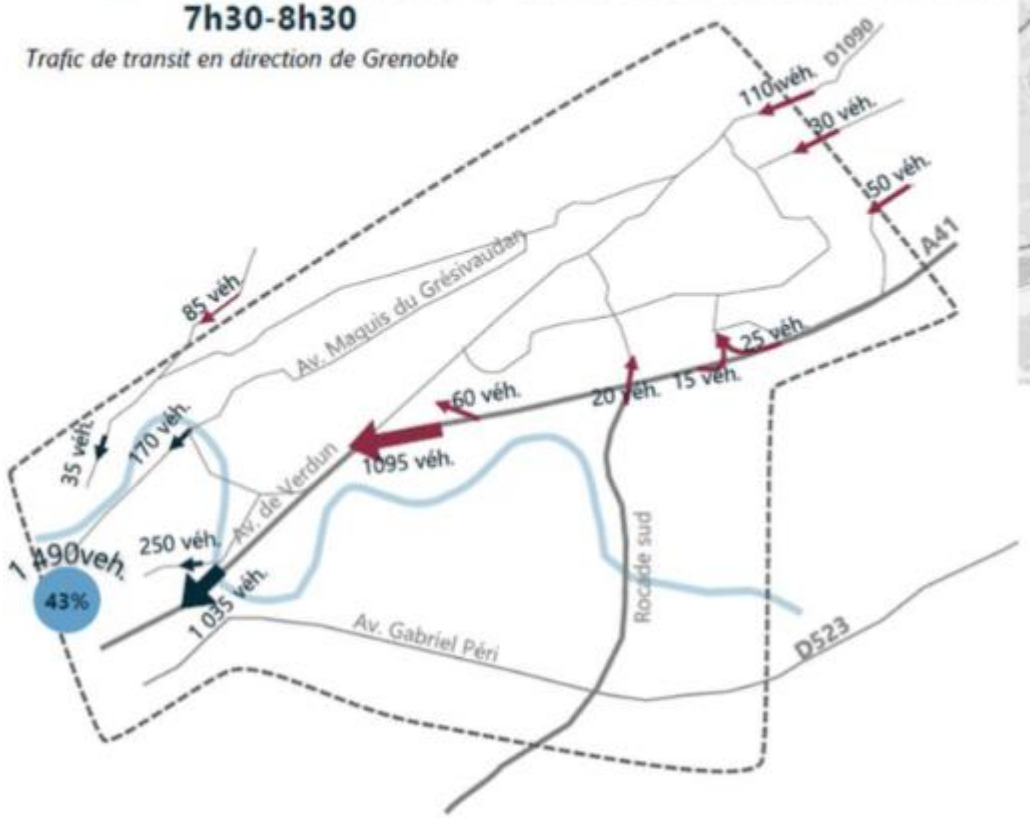

- Le transit total en direction de Grenoble représente 1 490 véhicules principalement depuis l'A41 (1 180 véhicules), 190 véhicules provient de Montbonnot-Saint-Martin

- Trafic de transit localement important à l'échelle d'un axe (Vercors 33%, Granier 40%)
  → Report possible sur d'autres axes plus structurants internes à la polarité (Bd des Alpes, Verdun, Taillefer,…)

Les objectifs

Prendre en compte **l'arrivée de nouveaux habitants et travailleurs** dans le secteur

- Nouveaux véhicules
- Nouveaux trajets

Pourquoi maintenant ?

Projet ligne C1+

- Besoin de redimensionner certains carrefours
- Besoin de conforter la ligne de bus pour la rendre plus performante

Contrat de co-développement

- Engagement de reprendre des espaces publics dans ce mandat

Comment atteindre nos objectifs ?

ville de meylan

- **Diminuer la circulation automobile par la réduction du trafic de transit** tout en maintenant l'accès aux commerces, aux équipements publics et aux habitations de ces quartiers
  - En mettant des portions d'avenues à sens unique
  - En favorisant le report sur l'avenue de Verdun et le boulevard des Alpes

- **Valoriser l'espace public**
  - Trottoirs, passages piétons sécurisés, bancs
  - Pistes cyclables continues, sécurisées

Si l'on ne fait rien…

Hypothèse : + 10% de trafic de véhicules en 2030 avec :

- Intégration des projets urbains sur Meylan et dans la polarité Nord-Est (plus de population et d'emplois)
- Prise en compte des reports modaux obtenus grâce aux projets de transports réalisés
- Evolution des comportements et projets cycles non modélisés

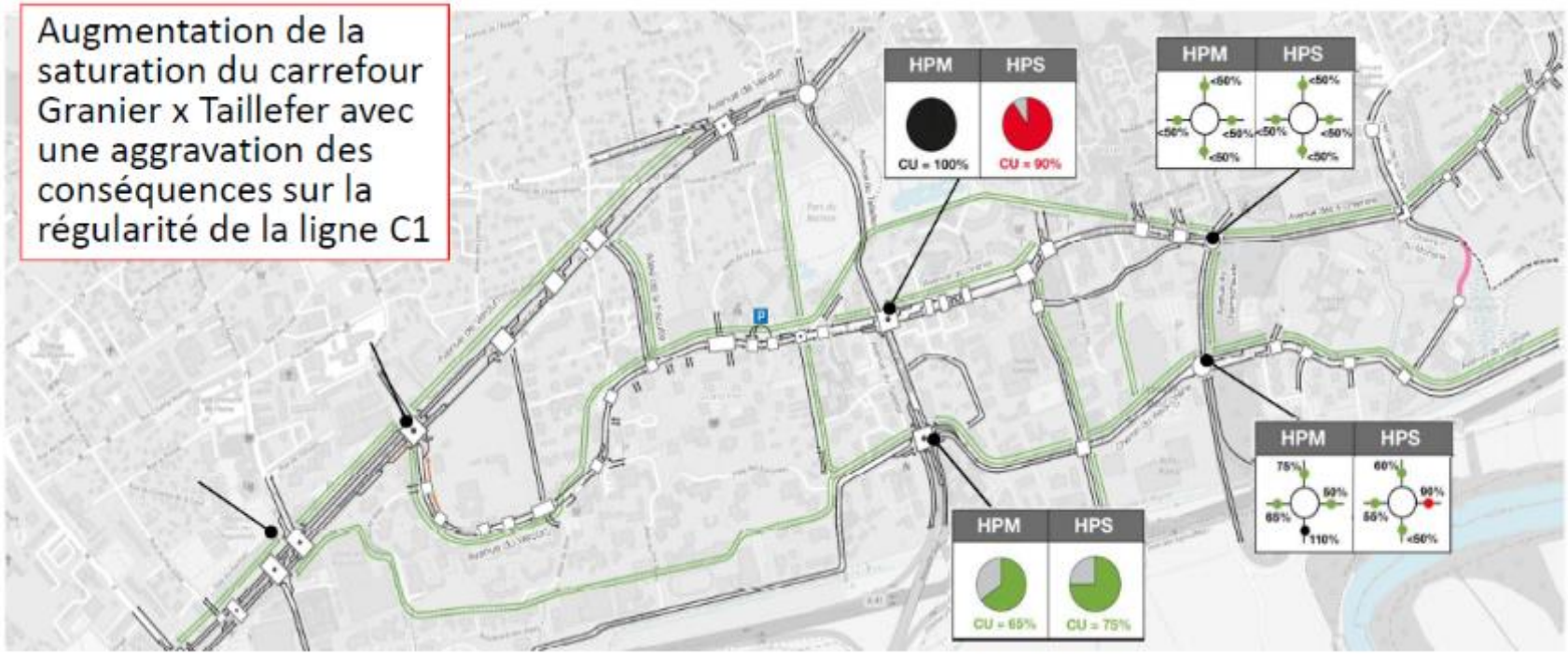

La voirie communale doit pouvoir **supporter cette augmentation** de trafic en **garantissant la sécurité et le confort de tous.**

Les avantages d'un nouveau plan de circulation

ville de meylan

	Plan de circulation inchangé	Nouveau plan de circulation
Objectif 1 : Améliorer le **cadre de vie,** la qualité de l'**air** et la place de la **nature** en ville	-	++
Objectif 2 : Réduire la vitesse et **améliorer la sécurité** de tous les modes de déplacement	- **(augmentation du trafic)**	++ **(réduction du trafic)**
Objectif 3 : **Partager l'espace public** en faveur des mobilités actives et des transports en commun	= **(non modifié)**	+
Objectif 4 : Préserver les accès automobiles aux **habitations, commerces et services**	=	? **(cela dépend du scénario mis en place)**
Objectif 5 : Prendre en compte **l'arrivée de nouveaux habitants** dans le secteur	- **(risque de saturation des voiries)**	=

Ce que permet un nouveau plan de circulation

Exemple d'aménagement possible sur le carrefour Taillefer - Granier où :

- les modes actifs sont confortés dans les cheminements, dans les traversées
- les espaces verts regagnent du terrain sur les espaces imperméables

©Grenoble-Alpes Métropole/Lucas Frangella

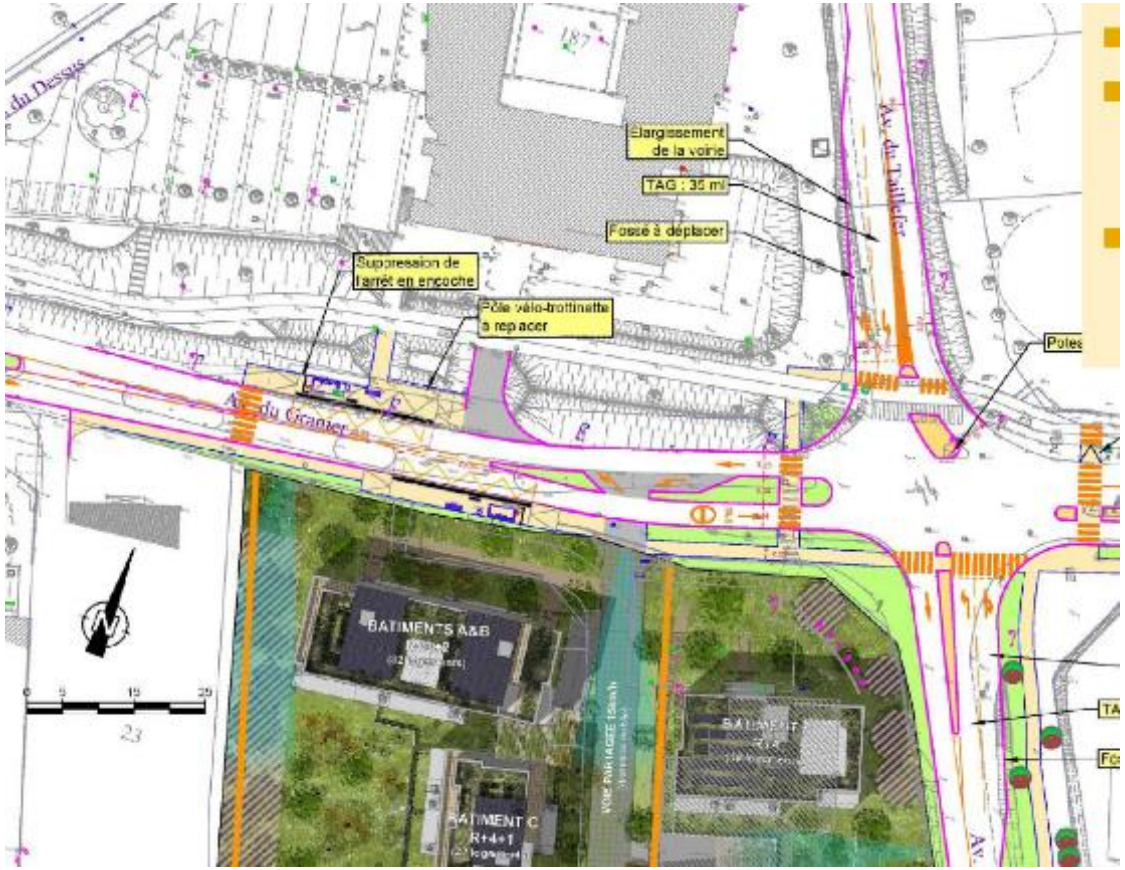

2 scénarios de circulation véhicules

Un principe de base commun : **couper le trafic de transit**

En rouge : trajets tous véhicules / **En vert : trajets en bus uniquement**

SCENARIO 1 / Permettre l'entrée sur l'avenue du Vercors **par les extrémités de l'axe** et réaliser les sorties via les axes « secondaires »

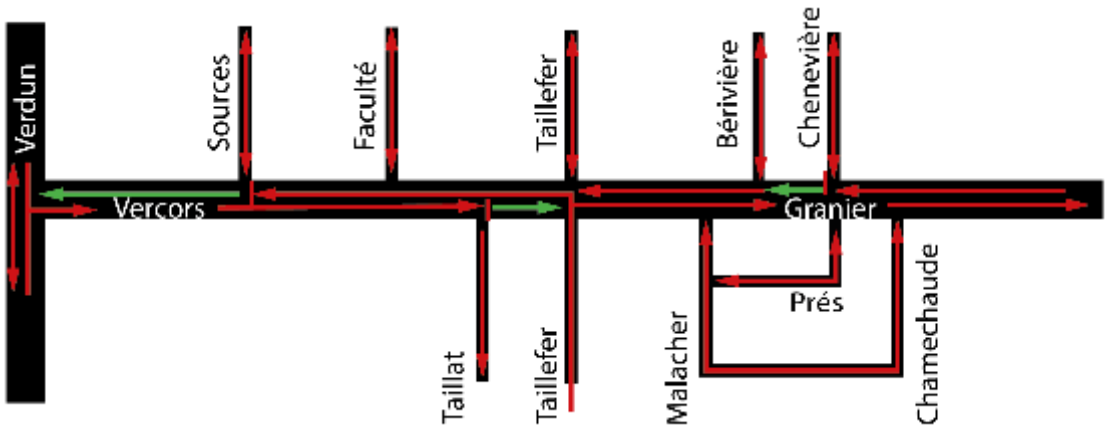

SCENARIO 2 / Permettre l'entrée sur l'avenue du Vercors **par les axes « secondaires »** et réaliser les sorties via les extrémités de l'axe

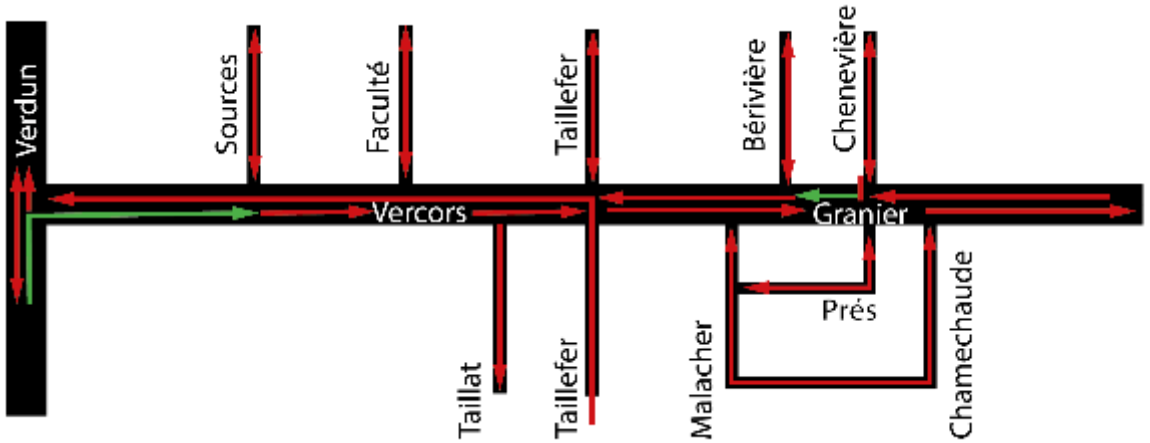

Prochaines étapes

- Atelier public le **jeudi 20 octobre à 18h**
- Avis de la CEM (sous réserve)
- Décision de la commune transmise au SMMAG et à la Métropole
- Début de l'élaboration du programme et des études de maitrise d'œuvre pour des travaux à partir du 2ème semestre 2024 jusqu'à fin 2025

ville de meylan

Rendez-vous le 20 octobre !

18h, Hôtel de Ville